

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**



SOMMAIRE

Informations

La lecture du Bulletin. — « La Dette ». — A Sainte-Maxime. — Ecole de chiens-guides « l'Œil qui voit ». — Légion d'honneur. — Une nomination. — Un livre de Marcel Bloch. — Pour l'étude de l'espéranto. — Section départementale des pensions. — Nos délégations. — T. S. F. : Société de Secours aux Blessés militaires. — Commission des pensions.

Tribune Libre

Lettre du camarade Niant.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 1932. — Compte rendu de la réunion de la Départementale des Alpes-Maritimes, le 28 septembre 1932. — Compte rendu de la réunion du Comité d'administration de la Section régionale de Bordeaux du 23 octobre. — Procès-verbal de la réunion de la Départementale du Tarn du 2 octobre 1932. — Avis divers. — Liste des donateurs.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

Téléph. : TRINITÉ 85-83 — Chèque Postal : 160-31

82/2
606

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU, Ministre de la Justice ;
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies ;
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire ;
M. le général BALFOURIER ;
M. BRISAC, préfet ;
M. J. RIDGELY CARTER ;
M. Paul de CASSAGNAC, ancien député ;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;
M. DucO, médecin-inspecteur ;
M. FRIBOURG, député ;
Miss Alice GETTY ;
M. Justin GODART, ancien ministre ;
Miss Grace HARPER ;
Miss Winifred HOLT ;
Mme Léopold KAHN ;
M. KRUG ;
M. LUGOL, sénateur ;
Mme la maréchale MAUNOURY ;
M. Samuel MILBANK ;
M. le docteur MORAX ;
M. MEYER, conseiller d'Etat ;
M. Henry PATÉ, député ;
M. Pierre RAMEIL, député ;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;
M. le général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;
M. VALLERY-RADOT ;
M. Constant VERLOT, député ;
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

La lecture du "Bulletin"

Notre Bulletin, qui est le lien par lequel les Aveugles de guerre doivent pouvoir se sentir réunis, est, nous le savons, attendu à la fin de chaque mois par nombre de camarades désireux d'être tenus au courant des faits survenus dans la vie de la vaste famille qu'est l'Union des Aveugles de Guerre.

Certes, les sujets qui y sont traités sont d'un caractère très spécial, étant donné qu'ils n'ont trait qu'aux questions concernant les aveugles, les anciens combattants, sujets forcément restreints sur lesquels beaucoup de choses ont déjà été dites.

Cependant, nous constatons que trop de camarades ne lisent pas régulièrement le Bulletin et par suite ignorent certaines nouvelles qui devraient être connues de nous tous. C'est ainsi que nous recevons de nombreuses lettres nous demandant : s'il est bien vrai que les Aveugles de guerre ont droit à une augmentation de 1.000 francs de l'allocation 5 bis, quelles démarches on doit faire pour l'obtenir, — s'il est vrai que l'on peut être promu au grade supérieur dans l'ordre de la Légion d'honneur et s'il faut faire une demande pour avoir droit à cet avancement.

On avouera qu'il est fâcheux que certains de nos camarades aient une si grande méconnaissance de leurs propres affaires et c'est pourquoi nous demandons à nos camarades, qui, fort heureusement en majorité, lisent le Bulletin, de conseiller, à ceux qu'ils sauraient en négliger la lecture, d'apporter plus d'attention à notre journal que nous nous efforçons de rendre plus intéressant et plus nôtre.

H. A.

“ La Dette ”

La souscription « La Dette » va bientôt être close, nous ne disons pas enfin, car les résultats qu'elle nous a apportés, malgré la période de crise économique mondiale que nous traversons, ont été extrêmement appréciables pour les caisses des quatre grandes Associations qui en bénéficient, cependant, on conçoit qu'un effort comme celui que ses dirigeants soutiennent depuis un an et demi ne peut être prolongé pour de multiples raisons et c'est pourquoi le tirage des quatre dernières séries avait été fixé au 26 novembre prochain. Il sera retardé et fixé au début de janvier 1933, non pas pour faire durer davantage la souscription, mais pour des raisons uniquement d'ordre matériel, attendu que la Journée Nationale du 1^{er} novembre et la vente qui aura lieu le 11, anniversaire de l'Armistice, donneront un tel travail que le tirage du 26 novembre serait une chose absolument impossible.

Nous aviserons en temps utile nos camarades du jour de janvier qui sera fixé pour le tirage et nous leur conseillons, en attendant, de placer tous les billets qui restent en leur possession, afin que la souscription « La Dette » se termine par un véritable succès. Nous profitons de cette occasion pour remercier ici nos camarades qui ont bien voulu, au cours de la Journée Nationale du 1^{er} novembre, participer à la vente des billets qui s'est faite dans la rue, justifiant ainsi auprès du public tout l'intérêt et le bien-fondé que présente cette souscription.

H. A.

A SAINTE-MAXIME

Nous vous avons entretenu, dans notre dernier Bulletin, des dégâts qu'avait occasionné, à la villa « Le Manestou » que nous occupions à Sainte-Maxime, le cyclône qui s'était abattu sur cette région.

Après les moments de terreur et d'angoisse, des hommes se sont mis au travail et nous pouvons informer nos camarades que les réparations entreprises au Manestou seront terminées à la fin de ce mois.

Donc, à partir de décembre, nous pourrons reprendre possession des quatre appartements que nous louons à Mme Gimbert et les Aveugles de guerre auront la possibilité de séjourner dans cette agréable partie de la Côte d'Azur.

École de Chiens-Guides “ L'Œil qui voit ”

Nous informons nos camarades que l'École de chiens-guides « L'Œil qui voit » à Vevey-Lausanne (Suisse) met à la disposition des Aveugles de guerre quatre bourses de séjour dans cette École.

Ces bourses comprennent : pension de l'aveugle, frais d'entretien, cours, éducation de l'aveugle avec son chien-guide, et attribution du chien au camarade à sa sortie de l'École après trois semaines de stage.

Il est demandé aux camarades qui peuvent payer une somme de 3.500 francs pour toute contribution, mais cette somme peut être réduite dans d'appréciables proportions selon les moyens dont dispose le camarade.

Nous prions les membres de l'U.A.G. que cette offre intéresserait d'adresser leur demande aux Bureaux de l'Union.

Légion d'Honneur

Nous publions ci-après les noms des membres de l'U.A.G. promus dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade supérieur, et adressons à tous nos camarades nos plus vives félicitations.

Au *Journal Officiel* du 9 octobre, publiant le décret en date du 7 octobre 1932,

est promu au grade de Commandeur :

Guilbot (Eugène), ancien Sous-Lieutenant du 1^{er} Régiment de Zouaves.

Au *Journal Officiel* du 19 octobre, publiant le décret du 15 octobre 1932,

est élevé à la dignité de Grand Officier :

Levie (Marcel, Ange, Toussaint, Marie, Stanislas), ancien Lieutenant du 110^e Régiment d'Infanterie.

Au *Journal Officiel* du 29 octobre publiant le décret du 25 octobre 1932, sont promus :

au grade de Commandeur :

Degoutte (Claudius, Louis), ancien Adjudant du 5^e Régiment de Chasseurs d'Afrique.

Dupuy (Victor, Séraphin, Julien), ancien Lieutenant du 358^e Régiment d'Infanterie.
Goetsch (André, Jules, Edmond), ancien Lieutenant du 115^e Régiment d'Infanterie.
Lesaffre (Alfred, Marie, Joseph, Victor), ancien aumônier militaire du 151^e Régiment d'Infanterie.
au grade d'Officier :
Augoyat (Fernand, Victor), ancien soldat du 174^e Rég. d'Infanterie.
Béguin (Irénée, Georges), ancien soldat du 272^e Rég. d'Infanterie.
Bellesœur (Joseph), ancien soldat du 227^e Rég. d'Infanterie.
Cariou (Yves, Pierre, Marie), ancien sergent du 2^e Rég. d'Infanterie coloniale.
Chanson (Gabriel), ancien caporal du 27^e Rég. d'Infanterie.
Chanut (Charles, René), ancien soldat du 10^e Rég. d'Infanterie.
Cointepas (André, Camille, Marie), ancien soldat du 113^e Rég. d'Infanterie.
Conan (Albert, Guillaume), ancien maréchal des logis du 115^e Rég. d'Artillerie lourde.
Cousin (Emile, Edmond), ancien adjudant du 348^e Rég. d'Infanterie.
Dahout (Octave, Théodule), ancien adjudant du 46^e Rég. d'Infanterie.
Dietz (Charles, Emilien), ancien soldat du 356^e Rég. d'Infanterie.
Dubos (Georges, Gaston, Edmond), ancien soldat du 4^e Rég. de Cuirassiers.
Durand (René, Germain), ancien soldat du 4^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Foubet (Julien, Elie, Georges), ancien sergent du 328^e Rég. d'Infanterie.
Gaetti (Séraphin, Claude), ancien caporal du 8^e Rég. d'Infanterie.
Gallard (Pierre, Marie, Joseph), ancien soldat du 116^e Rég. d'Infanterie.
Gironnet (Odilon, Optat, Nestor), ancien soldat du 268^e Rég. d'Infanterie.
Goussin (Jean, Baptiste, Camille, Désiré), ancien soldat du 114^e Rég. d'Infanterie.
Guillemin (Marcel, Alphonse), ancien soldat du 27^e Rég. d'Infanterie.
Héron (Aymard, Emile, Auguste), ancien soldat du 21^e Rég. d'Infanterie coloniale.
Johannsen (Raymond, Joseph), ancien soldat du 19^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Lecomte (Gaston, Henri), ancien soldat du 24^e Rég. d'Infanterie territoriale.
Lemarchand (André, Emile, Armand), ancien caporal du 26^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Malgat (Gaston, Claude), ancien soldat du 57^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Mauger (Gaston, Louis, Désiré), ancien soldat du 82^e Rég. d'Infanterie.
Monsch (Lucien, Marcel), ancien soldat du 144^e Rég. d'Infanterie.
Porcheron (Alphonse, Alfred), ancien soldat du 68^e Rég. d'Infanterie.
Tihon (Pierre), ancien caporal du 94^e Rég. d'Infanterie.
Vachon (Charles, Louis), ancien soldat du 11^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Véron (Félix, Louis), ancien soldat du 403^e Rég. d'Infanterie.
Angot (Alphonse, Gustave), ancien soldat du 24^e Rég. d'Infanterie.
Artel (François, Georges), ancien soldat du 54^e Rég. d'Infanterie.
Bailly (Marcel, Emile), ancien soldat du 58^e Rég. d'Infanterie.
Barbe (Albert, Eugène), ancien soldat du 3^e Rég. de Génie.
Barbette (Séraphin, Marie, François), ancien soldat du 42^e Rég. d'Infanterie.
Barbier (Jean, Marcelin), ancien soldat du 92^e Rég. d'Infanterie.
Baron (Augustin, Louis), ancien adjudant du 4^e Rég. de Zouaves.
Baudrand (Antoine), ancien caporal du 2^e Rég. de Zouaves.
Beaudufé (Simon), ancien soldat du 417^e Rég. d'Infanterie.
Blatgé (Casimir, Pierre), ancien sergent du 32^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais.
Bompuis (Marc, Joseph), ancien soldat du 132^e Rég. d'Infanterie.
Bonnardin (Benoit, dit Pierre), ancien soldat du 408^e Rég. d'Infanterie.
Bonnetain (Jean, Marie), ancien soldat du 56^e Rég. d'Infanterie.
Bordier (Henri, Victorien), ancien soldat du 132^e Rég. d'Infanterie.
Charlat (Marcel), ancien soldat du 1^{er} Rég. d'Infanterie coloniale.
Charrière (Jean, Stéphane), ancien soldat du 6^e Rég. d'Infanterie coloniale.
Cizeron (Barthélemy), ancien soldat du 22^e Bataillon de Chasseurs alpins.
Coulucq (Jean, Paul), ancien soldat du 81^e Rég. d'Infanterie.
Courtemanche (Louis, Léon, Joseph), ancien soldat du 168^e Rég. d'Infanterie.
Daurios (Fernand, Georges), ancien soldat du 1^{er} Rég. de Zouaves.

Deglise (Frédéric), ancien soldat du 31^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Dubessay (Louis, François, Eugène), ancien soldat du 301^e Rég. d'Infanterie.
Eiselé (Jean, François), ancien soldat du 18^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Epstein (Abraham), ancien soldat du 50^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Eugène (Paul), ancien soldat du 10^e Rég. d'Infanterie.
Févelat dit Noël (Jean, Louis, Henri), ancien soldat du 172^e Rég. d'Infanterie.
Garcin (Marie), ancien soldat du 30^e Rég. d'Infanterie.
Gauthier (Auguste, Joseph), ancien soldat du 227^e Rég. d'Infanterie.
Gérard (Edouard, Charles), ancien soldat du 167^e Rég. d'Infanterie.
Gergaud (Pierre, Marie), ancien soldat du 64^e Rég. d'Infanterie.
Germa (Fernand, Arthur), ancien soldat du 81^e Rég. d'Infanterie.
Harrivelle (René, Jean, Joseph), ancien sergent du 56^e Rég. d'Infanterie coloniale.
Julie (Albert), ancien soldat du 147^e Rég. d'Infanterie.
Laboulais (Henri, Charles, Marcel), ancien soldat du 403^e Rég. d'Infanterie.
Lacroix (Louis, Georges, Auguste), ancien soldat du 23^e Rég. d'Infanterie coloniale.
Lainé (Louis, Henri), ancien soldat du 3^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Lanuc (Jean), ancien soldat du 401^e Rég. d'Infanterie.
Larue (Louis), ancien soldat du 210^e Rég. d'Infanterie.
Laught (Jean, Elie), ancien soldat du 66^e Rég. d'Infanterie.
Le Borgne (Laurent), ancien soldat du 71^e Rég. d'Infanterie.
Lecomte (Fernand), ancien soldat du 4^e Rég. de Hussards.
Lefebvre (Oscar, Julien), ancien soldat du 169^e Rég. d'Infanterie.
Legrand (Georges, Henri), ancien caporal du 27^e Rég. d'Infanterie.
Lemaire (Paul, Bertrand, Joseph), ancien soldat du 144^e Rég. d'Infanterie.
L'Hermitte (Jean, Joseph, Louis), ancien soldat du 101^e Rég. d'Artillerie.
Martineau (Jean, Louis, Emile), ancien adjudant du 93^e Rég. d'Infanterie.
Ménager (Gustave, Jean, Marie), ancien soldat du 265^e Rég. d'Infanterie.

Merlet (François, Jean, Marie), ancien soldat du 162^e Rég. d'Infanterie.
Moret (Marcel, Georges), ancien caporal du 21^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Morice (Constant, Louis, Pierre, Joseph), ancien soldat du 336^e Rég. d'Infanterie.
Poirson (Georges, Marie), ancien caporal du 146^e Rég. d'Infanterie.
Prudhomme (Alfred, Adolphe, Charles, Louis), ancien soldat du 1^{er} Rég. d'Infanterie.
Quinet (Maxence), ancien caporal du 369^e Rég. d'Infanterie.
Rasclé (Edouard), ancien soldat du 55^e Rég. d'Infanterie.
Raveleau (Marcel, Pierre, Clément), ancien soldat du 6^e Rég. d'Infanterie.
Rolland (Daniel, Elie, Alfred), ancien soldat du 68^e Rég. d'Infanterie.
Saint-Marty (Jean, Louis), ancien soldat du 143^e Rég. d'Infanterie.
Sausotte (Pierre, Paul), ancien sergent du 21^e Rég. d'Infanterie.
Sicard (Antoine), ancien soldat du 36^e Rég. d'Infanterie coloniale.
Souverain (Etienne), ancien soldat du 309^e Rég. d'Infanterie.
Tramoy (Louis), ancien sergent du 229^e Rég. d'Infanterie.
Tricaud (Joseph), ancien soldat du 24^e Rég. d'Infanterie.
Vayne (Pierre), ancien soldat du 100^e Rég. d'Infanterie.
Viault (Henri, Eugène), ancien soldat du 346^e Rég. d'Infanterie.
Vincent (Jules), ancien soldat du 27^e Rég. d'Infanterie.
Vitré (Albert, Gustave), ancien soldat du 21^e Rég. d'Infanterie coloniale.

Une nomination

Nous avons appris que notre camarade Bloncourt, membre de notre Conseil d'administration avait été nommé par arrêté de M. le ministre de l'Education Nationale, professeur de Philosophie au Collège de garçons de La Fère (Aisne).

Nous adressons à notre camarade Bloncourt nos plus vives félicitations.

Un livre de Marcel Bloch

Marcel Bloch, qui fut Président de « l'Amitié des Aveugles de France » a écrit un livre paru très récemment. Son titre est « Evasion ». C'est l'histoire d'une vie ardente impliquant bien des assauts contre

les préjugés. Marcel Bloch, avocat déjà réputé, se révèle écrivain de talent.

« Evasion » a été honoré d'une préface de Maître Henri-Robert, de l'Académie Française.

Pour l'étude de l'espéranto

Nous informons les membres de l'U.A.G. que notre camarade Masselier fera, au siège de notre Association, 25, rue Ballu, le samedi 10 décembre à 15 heures, une causerie sur le dernier Congrès des espérantistes aveugles et un exposé sur l'utilité de l'espéranto.

Il donnera toutes explications aux camarades qui voudront bien lui poser des questions.

Section départementale des pensions

AVIS AUX PENSIONNES DE GUERRE

Un décret du 23 août 1932 proroge jusqu'au 31 décembre 1933 les dispositions des décrets antérieurs accordant la franchise postale à la correspondance adressée par les victimes de guerre *aux Sections Départementales des Pensions*.

En conséquence, jusqu'à la date du 31 décembre 1933 précitée, il ne sera pas nécessaire d'affranchir les lettres ordinaires (c'est-à-dire à l'exclusion des lettres recommandées, pneumatiques, etc.) envoyées par les victimes de guerre à ces organes, mais il est indispensable que l'adresse soit mise très exactement.

Pour le Département de la Seine, l'adresse à observer est la suivante :

« Section Départementale des Pensions de la Seine »
10, Quai de la Râpée,
PARIS (12^e).

Nos délégations

Le dimanche 11 septembre dernier a été célébrée à 10 heures en la cathédrale de Meaux, une messe solennelle en commémoration du 18^e anniversaire de la première victoire de la Marne.

Le même jour, à 15 heures, a eu lieu en présence de M. le Président de la République, l'inauguration du Mémorial américain de la route de Varreddes, où furent livrés des combats en 1914.

Le dimanche 23 octobre, à 10 h. 45, eût lieu en l'Eglise Saint-Louis-des-Invalides, un service religieux à la mémoire des braves tombés à l'Yser.

Une délégation de l'U.A.G., accompagnée du drapeau, assistait à ces cérémonies.

T. S. F.

La Société de Secours aux blessés militaires nous prie d'insérer l'avis suivant :

L'Œuvre des Aveugles de la Société de Secours aux Blessés Militaires tient à la disposition des Aveugles de guerre un poste de T.S.F. nouveau et très perfectionné :

4 L. S. 50; une haute fréquence, écran pente variable; une détectrice écran à pente variable; une basse fréquence ou 280 volts; électrodynamique HB; mono réglable. Type Penthode.

Prix : dans le commerce, 1.855 francs, pour nous 1.298 fr. 50. L'Œuvre participe pour une somme de 200 francs.

(A remarquer que le « mono réglable » est un grand perfectionnement, puisqu'il n'y a qu'un seul bouton à manœuvrer pour la mise au point.)

Phonographes : Conditions inchangées.

Boîtes d'alimentation pour 6 lampes (ou moins) toutes les marques. Fabrication excellente.

Dans le commerce, 675 francs; pour nous, 472 fr. 50.

L'Œuvre participe pour une somme de 160 francs.

Renseignements et versements à l'Œuvre des Aveugles de la S.S.B.M., 21, rue François-I^{er}, Paris (8^e).

Commission des Pensions

La Commission des Pensions, réunie le vendredi 28 octobre, a examiné la situation. A la suite du compte rendu des démarches qui lui est fait, le Président remercie le Bureau de son action. La Commission examine ensuite les différents vœux de l'Assemblée générale et prend connaissance de deux suggestions du camarade Hourcade et de Le Callonnec et Tramoy.

TRIBUNE LIBRE

Notre camarade Niant nous demande de porter à la connaissance de nos camarades la lettre suivante :

Bergerac, 28 octobre 1932.

Monsieur le Secrétaire et Cher Camarade,

« Au retour de mon voyage à Paris, où j'ai eu avec vous une conversation très intéressante, quoique un peu courte, je me permets de vous envoyer cette lettre que vous publierez dans le Bulletin si vous jugez qu'elle soit de quelque utilité. Voici : j'ai remarqué dans les visites ou les rencontres avec des camarades, chez certains d'entre eux, un accablement résigné qui m'a beaucoup peiné ; chez d'autres, une tendance à l'obésité et à la congestion, du fait de leur non activité, peut-être aussi d'une hygiène et d'une alimentation peu en rapport avec notre situation.

« Je ne viens pas prétendre que d'être Aveugle de guerre soit une situation brillante, ni que tous les jours soient d'une félicité parfaite, mais n'étant pas tombé dans une déchéance physique ou morale, je livre aux camarades ce que je fais pour cela : Lever à 7 heures (pas de repos prolongé, surtout le matin), après des ablutions complètes et un quart d'heure de culture physique un déjeuner léger ; ensuite je me livre à toutes sortes d'occupations ménagères, mais surtout au jardin, quand le temps le permet, avec un système de ficelles de mon invention, je bêche, bine et ratisse, — ce n'est pas difficile. Quelques lectures et écritures en Braille et l'après-midi une bonne promenade, soit pour les commissions ou affaires, soit simplement pour marcher.

« Beaucoup de camarades pourraient quitter Paris pour la province ; certains pourraient acquérir, comme moi, une petite maison et un jardin. Je ne leur conseille pas la pleine campagne, mais les abords d'une bonne petite ville où les marchés sont abondants et pas chers du tout (surtout dans le sud-ouest) et où il y a quelques distractions, théâtre ou concerts de passage, et surtout la sécurité dans les promenades. Avec un ou deux voyages à Paris, lorsque notre Maison sera établie — ce qui ferait bien plaisir à un vieux Parisien comme moi — la vie nous semblerait moins dure.

« Nota. — Si un ménage de camarade se décidait à quitter Paris pour venir visiter Bergerac, je serais heureux de le renseigner sur place. Je préviens cependant les camarades que je ne m'occupe aucunement de vente de maisons ni de terrains.

« Recevez, Monsieur le Secrétaire et Cher Camarade, mes respectueuses salutations. »

Simon Niant,
71, rue du Pont Saint-Jean,
Bergerac (Dordogne).

Note du Bureau. — Nous remercions vivement notre camarade Niant pour les marques de solidarité qu'il nous donne et le félicitons de son énergie dans la vie, que beaucoup d'Aveugles de guerre ne peuvent conserver, souvent en raison de leurs blessures ou de leur mauvais état de santé.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle

Notre Caisse Fraternelle a distribué entre le 1^{er} et le 31 octobre une somme de 6.400 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	600 francs
Allocations veuves, enfants et couronnes..	1.100 —
Secours	4.700 —

Il y a lieu d'ajouter à ces 6.400 francs une somme de 83.500 fr. pour prêts de maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 10 demandes de secours, dont 4 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Paul Houpert, de Bar-sur-Seine (Aube) nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Georges, né le 4 octobre 1932.

Notre camarade et Mme Chesneau, de Pithiviers (Loiret), nous font part de la naissance de leur sixième enfant, Colette, née le 5 octobre 1932.

Notre camarade et Mme Cariou, de Paris, nous font part de la naissance de leur deuxième fils, Jean, né le 14 octobre 1932.

Notre camarade et Mme Hassen Ben Salem Kraïem, de Teboulba (Tunisie), nous font part de la naissance de leur fils El Hadi, né le 25 octobre 1932.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Henri Couchouron nous fait part de son mariage avec Mme Tual, célébré le 1^{er} octobre 1932, à Vigneux-sur-Seine.

Notre camarade Dutrève, de Villefranche-sur-Saône, nous fait part de son mariage avec Mme Antoinette Fourès, célébré le 6 août 1932.

Nous adressons nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Dumont (Alexis-François), de Franconville (Seine-et-Oise), décédé le 6 novembre 1932, à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans.

Dumont était soldat au 315^e régiment d'infanterie et fut blessé à l'Epine-de-Chevigny (Aisne); Réformé à 140 % pour cécité complète et blessures multiples, avec le bénéfice des articles 10 et 12, il était titulaire de la Médaille militaire et chevalier de la Légion d'honneur. Il laisse une veuve.

De notre camarade Long (Marius), de Marseille, décédé le 4 novembre 1932, à l'âge de cinquante-sept ans.

Notre camarade, né à Nyons (Drôme), faisait partie du 133^e territorial et fut blessé, le 26 juin 1916, à la Poudrerie de Saint-Chamond (Loire). Réformé à 100 % pour cécité, il laisse une veuve.

De notre camarade Rio (Jules-Marie), de Pouzanges (Vendée), décédé le 7 novembre 1932, à l'âge de quarante-huit ans.

Rio était soldat au 2^e régiment d'infanterie coloniale, et fut blessé, le 3 novembre 1914, à La Ra-Hazé (Argonne).

Réformé à 100 % pour cécité complète, avec le bénéfice de l'article 10, il était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Médaille militaire. Il laisse une veuve et un enfant.

Du beau-père de notre camarade Cadot, de Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), décédé le 25 août dernier, à l'âge de soixante et onze ans.

De la mère de notre camarade Barbette, de Villechevreux, par Courchaton (Haute-Saône), décédé le 8 octobre 1932, à l'âge de quatre-vingts ans.

Du fils de notre camarade Psauté, de Lens (Pas-de-Calais), décédé le 25 octobre, dans sa vingtième année.

Du père de notre camarade Cariou, de Paris, décédé le 2 juin 1932, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

De la mère de notre camarade Tronche, de Tonnay-Charente (Charente-Inférieure), décédée le 26 octobre 1932, à l'âge de soixante-douze ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 1^{er} Octobre 1932

La séance est ouverte, à 14 h. 30, sous la présidence de Scapini.

Sont présents :

Scapini, Amblard, Lauté, Leveau, L'Evesque, Bardoux, Bloncourt, Bois, Conan, Courteix, Fauvel, Favret, Guillam, Laffargue, Lagarde, Malgat, Muller, Noireaux, Roy (Georges).

M. le baron de Traversay, président du Comité d'Action.

Les camarades : Berthet, Briant, Chauvel, Dufau, Evrat, Drapeau, Hennebicque, Hourcade, Mauger, Nicolai (Pierre), Rousseau, Saillot.

Excusés : Bertrand, Cabasson, Céré-Labourdette, Derunder, Grillet, Izaac, Petitjean.

N'ont pas écrit : Arnault, Nicolai (Jean), Robert (Maurice), Satgé.

Ont donné leurs pouvoirs :

Au secrétaire général : Céré-Labourdette.

A Leveau : Bertrand.

A Favret : Cabasson, Grillet.

A Noireaux : Derunder.

Procès-verbal de la séance du 9 juillet 1932. Adopté à l'unanimité.

Situations financières de juillet et août 1932. Adoptées à l'unanimité.

Lecture est donnée d'une lettre de Favret donnant sa démission de vice-président.

Le Conseil, liant cette question avec l'affaire Curbières, regrette qu'à ce sujet, Favret ait cru devoir donner sa démission.

Après les explications de ce dernier, Scapini propose d'accepter la démission de Favret, en souhaitant son retour.

L'élection d'un membre du Bureau aura lieu lors du prochain Conseil.

Les administrateurs, enclins à l'indulgence, ne peuvent cependant admettre la demande de réintégration de Curbières dans les termes impératifs où elle a été présentée. Le sentiment du Conseil sera communiqué à ce camarade. Il en est décidé ainsi. Bloncourt déclare s'abstenir sur l'ensemble de la question.

Le Conseil autorise la création d'une Section dans le département du Gers. Le Bureau fera le nécessaire.

La question des droits des Aveugles de Guerre est évoquée. Il est entendu que le Bureau fera toutes démarches utiles pour la défense des intérêts des Aveugles de Guerre.

Lecture est donnée des demandes d'adhésion de :

Attard (Laurent-Paul), rue Desaix, Boufarick (Algérie), 100 %, article 10, titre définitif, carte du combattant.

Bourdon (Louis), 15, avenue Pasteur, Nogent-sur-Seine (Aube), 100 %, article 10, titre définitif, carte du combattant.

Chagniaud (Georges), Chanat-la-Mouteyre (Puy-de-Dôme), 130 %, articles 10 et 12, titre définitif, carte du combattant.

Gresle (Louis), à Asnan (Nièvre), 100 %, article 10, titre définitif, carte du combattant.

Occis (Emile), 48, Grande-Rue, Conty (Somme), 200 %, articles 10 et 12, titre définitif, carte du combattant.

Rigaux (Léon-Eugène), Badonvilliers, par Gondrecourt-le-Château (Meuse), 100 %, article 10, titre définitif, carte du combattant.

Salesse (Alphonse), avenue de la Gare, Lavaur (Tarn), 110 %, articles 10 et 12, titre définitif, carte du combattant.

Vicotto (Dominique), 14, boulevard Thiers, Alger, 100 %, article 10, titre définitif, carte du combattant.

Reulet (Léon), 10, rue Pradeau, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), 100 %, article 10, titre définitif.

Ces camarades, remplissant les conditions, sont admis en qualité de membres titulaires de l'U.A.G.

Sont admis, en qualité de membres temporaires, les camarades dont les noms suivent :

Barette (Robert), 14, rue Daru, Paris, 100 %, article 10, titre provisoire, carte du combattant.

Bœnigen (Charles-Antoine), 238, rue des Bons-Amis, à Orly (Seine), 110 %, articles 10 et 12, titre provisoire, carte du combattant.

Pagès (Bonaventure), Argelès-sur-Mer, 100 %, article 10, titre provisoire, carte du combattant.

En qualité de victime civile :

Psauté (Jules), 282, cité Hollandaise, Loison-sur-Lens (Pas-de-Calais), 130 %, articles 10 et 12, victime civile.

Dans les conditions prévues par le règlement, le Conseil prononce la nouvelle admission d'A. Grattepain, de Cannes, qui avait demandé sa réintégration.

Le Conseil d'administration ratifie le dépôt chez M. Sargenton, agent de change à Paris — pour être vendues par celui-ci — des valeurs suivantes :

- 5 actions Centrale Industrie Electrique,
- 10 — Asturienne des Mines,
- 4 — Jouissance Omnibus de Paris,
- 3 — Tramways de Shanghai,
- 50 — Central Mining,
- 8 — Crédit Lyonnais,
- 30 — Ciments Portland de l'Indochine,
- 25 — Crédit Foncier Egyptien,
- 6 — Etablissements Chapal,
- 20 — Banque Nationale d'Egypte.

20.398 francs de rente 4 % 1918, pour acheter 25.498 francs de rente 5 % 1915-1916, cette rente devant être convertie en nouvel emprunt 4 1/2 %.

Il décide de convertir en nouvel emprunt 4 1/2 %, conformément à la loi du 17 septembre 1932, toutes les rentes et bons du trésor contenus dans le portefeuille de l'U.A.G. (toutes les valeurs sont déposées au Crédit Foncier de France, au compte spécial N° 1.019), et donne pleins pouvoirs à son trésorier de signer tous transferts à cet effet.

Il décide, en outre, de confier à M. Sargenton, agent de change à Paris, toutes les valeurs convertibles, afin que celui-ci procède à toutes les opérations nécessaires à cet effet.

Le Conseil d'administration décide, comme conséquence de la conversion de la rente 5 % 1915-1916, de remployer le produit de la vente des 74 actions du Crédit Foncier de France, ainsi que les capitaux provenant de la succession de Mlle Adèle-Pierrette Desprez, en rente 4 1/2 %, avec mention d'usufruit au nom de M. Marcel Bouvard, son neveu, demeurant à Paris, 34, rue du Bac, et donne pleins pouvoirs à son trésorier de signer tous transferts.

Lecture est donnée au Conseil d'une copie du testament de Mme Marcelle Guesnon, que nous a transmis M^e Defas, notaire à Douvres-la-Délicrande (Calvados).

Après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires en date du 21 juin 1932, de Mme Marcelle Guesnon, de son vivant demeurant à Riva-Bella (Calvados), 43, rue Victor-Hugo, et décédée à l'Hôpital de Caen, le 29 juillet 1932, par lesquelles elle institue pour ses légataires universels, de l'usufruit de tous les biens, mobiliers et immobiliers qui composent sa succession : Mme Marguerite Galais, demeurant à Riva-Bella (Calvados), et de la nue-propiété de ses biens, pour en jouir au décès de Mme Marguerite Galais : l'Union des Aveugles de Guerre.

Le Conseil d'administration de l'Union des Aveugles de Guerre accepte à l'unanimité, sous bénéfice d'inventaire, ces dispositions testamentaires et donne tous pouvoirs à son trésorier pour l'encaisser au nom de ladite Société, prendre tous engagements et faire le nécessaire.

Le secrétaire général fait part au Conseil que, au cours du récent cyclone qui s'est abattu sur Sainte-Maxime, deux de nos camarades ont été sinistrés. Le Bureau est chargé de s'inquiéter de la situation de ces camarades.

A propos de la création de la « Maison des Aveugles de Guerre », Amblard indique qu'il lui a été signalé un immeuble avec jardin, à Paris. Il en donne les principales caractéristiques. Le Conseil étudiera l'affaire dans une prochaine séance.

Scapini parle du Livre sonore et est d'accord avec Fauvel pour que le Conseil soit au courant des derniers perfectionnements de cette invention. Il est signalé un autre procédé également très intéressant et le Bureau suivra cette intéressante question.

Une lettre d'Hourcade et une lettre signée Le Callonnec et Tramoy sont renvoyées pour étude à la Commission des Pensions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 30.

Compte rendu de la réunion de la Départementale des Alpes-Maritimes du 28 Septembre 1932

Les membres du C. A. se sont réunis chez le Président, le 28 septembre, à 16 heures.

Présents : Hébréard, Papa, Graglia, Palmaro, Vichet, Chambert, Martin. Excusé : Gaetti.

Favier, de passage à Nice, assistait à la réunion.

Le trésorier rend compte de sa gestion trimestrielle :

Avoir au 22 mars 1932 : 107 fr. 25. Versement anonyme : 15 francs, Montant des recettes : 122 fr. 25. Dépenses du trésorier : 3 fr. 50. Dépenses du Président (correspondance et divers : voir livre de caisse) : 68 fr. 70. Montant des dépenses : 72 fr. 05. Avoir au 1^{er} octobre 1932 : 122 fr. 25 — 72 fr. 05 = 50 fr. 05, compte en caisse.

N'ont pas versé à ce jour la somme de 5 francs votée sur la proposition du camarade Draperi lors de l'Assemblée générale : Arnaud, Bertoni et Roche.

La section s'étonne que le Comité central accorde une si grande importance à l'affaire Curbières. Ou ce dernier a prononcé les paroles qui lui sont reprochées et dans ce cas une sanction s'impose, ou il ne les a pas prononcées et alors il n'y a pas de cas Curbières. En tout état de cause, le C. A. adresse au camarade Favret, sur la brèche depuis si longtemps, l'expression de sa très vive sympathie, ses regrets de la décision prise et l'espoir de le voir reprendre sa place de vice-président.

Pour copie certifiée conforme :
Le Trésorier : MARTIN.

Compte rendu de la réunion du Comité d'administration de la Section régionale de Bordeaux

La réunion du Comité d'administration a eu lieu le dimanche 23 octobre, « Maison du Combattant », 97, rue Saint-Genis, Bordeaux.

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence du camarade Brusson.

Sont présents : les membres du Comité d'administration : Brusson, Almey, Magat, Bissier, Lanuc, Michou, Tauziat, Mme Gouny trésorière, Mme Magat, rapporteur aux comptes et le camarade Gouny, sociétaire.

Brusson souhaite la bienvenue aux camarades et donne la parole à Mme Gouny. Celle-ci donne lecture des recettes et des dépenses de la Section. Il restait en caisse à notre dernière Assemblée générale : 28 fr. 05.

Une quête faite au mariage de M. Barateau à La Rochelle, par le camarade Vandromme au profit de la Section, a produit 52 frs ; divers : 10 fr. 20, ce qui donne à ce jour la somme de 90 fr. 25 en caisse.

Brusson donne connaissance aux camarades des nouvelles de l'U.A.G. au sujet des pensions et de la Maison de Retraite.

Au sujet de Lacanau, les camarades regrettent la conduite de certains camarades de passage à Lacanau et demandent, près enquête, que ces camarades soient exclus des maisons de repos.

La séance est levée à 17 heures.

Le Président : BRUSSON.

Procès-verbal de la réunion de la Départementale du Tarn du 2 Octobre 1932 à Castres

La séance est ouverte à 10 h. 30 sous la présidence du camarade Satgé.

Sont présents : les camarades Blatgé, Bonnet, Geniès, Huc, Montalan, Saint-Marty, Satgé, Séverac.

Excusés, ayant envoyé leur pouvoir : les camarades Cailleau, Cabrol, Enjalbert, Dupuy, Cancé, Maury, Germa et Vidal. Absent : Carié.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance : adopté.

Lecture de la situation financière de la Départementale : adoptée.

Lecture d'une lettre du camarade Amblard, secrétaire général de l'U.A.G., donnant les dernières nouvelles relatives aux travaux du siège social. Après un échange de vues, la Départementale fait confiance au Bureau et au Conseil d'administration de l'U.A.G. pour la sauvegarde des intérêts des Aveugles de guerre.

Quelques renseignements sont donnés aux camarades sur des cas particuliers.

On procède ensuite au renouvellement du Bureau qui est ainsi constitué :

Président : Satgé, d'Albi.

Vice-Président : Saint-Marty, de Sorrèze.

Secrétaire : Enjalbert, de Saint-Juéry.

Commissaires : Geniès et Cailleau, de Castres; Cancé, de Gail-
lac, et Montalan, de Mazamet.

Trésorière voyante : Mme Satgé, et Commissaire aux comptes :
Mme Saint-Marty.

M. Maraval, délégué des « Amis des Soldats Aveugles » assis-
tait à notre déjeuner. A la fin du repas, le Président remercie M. Mara-
val d'avoir accepté notre invitation, de la bienveillance avec laquelle
il est notre interprète auprès des Amis, et le prie de bien vouloir
transmettre à ces derniers, avec leurs remerciements, la vive gratitude
des Aveugles de guerre du Tarn.

M. Maraval remercie le Président et assure tous les camarades
de son entier dévouement auprès des « Amis ». Avant de nous
quitter, ce dernier s'entretient avec chacun des camarades, s'intéressant
à sa situation et après quelques instants de causerie amicale, l'on se
sépare à 16 heures.

Pour le Secrétaire :

C. SATGÉ.



AVIS DIVERS

LAMPES T.S.F. PHILIPS

Notre camarade R. Hennebicq, 4, rue Gaillard, Paris (téléphone
Pigalle (67-28), nous rappelle qu'il consent une remise de 40 plus 5 %
sur les prix des lampes de T.S.F. Philips. S'adresser directement à
notre camarade Hennebicq.

Montres pour aveugles. Baisse des prix.

Tarif actuel :

Qualité A. — Montre nickel savonnette, ancre 20 lig., cadran
spécial avec points pour aveugles : 90 francs.

Qualité A. — La même montre, grandeur 16 lig. : 102 francs.

Qualité B. — Montre nickel, ancre 15 rubis, savonnette, spiral
Bréquet, 18 lig., cadran spécial avec points et bâtonnets pour aveugles :
160 francs.

Qualité B. — Montre même mouvement et même cadran que la
précédente, mais en argent, 3 cuvettes argent, décor riche, rayon
Gloire, 18 lignes : 260 francs.

Garanties trois ans, sauf fracture.

Arthur Caron, 66, rue de la République, Montmorency (Seine-
et-Oise). Téléphone : Enghien 371. R. C. Pontoise 15.409.

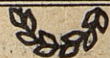
Les Etablissements Charles Schweitzer, 58, rue de Meaux, Paris,
ont l'avantage d'informer nos camarades qu'ils ont fait paraître, en
date du 10 octobre 1932, un nouveau tarif de bois, brosses, soies et
matières diverses, avec prix en baisse. Ils se tiennent à la disposition
de tous nos camarades pour leur en envoyer un exemplaire s'il ne leur
est pas déjà parvenu.

Dons avec affectation spéciale pour la création de la "Maison des Aveugles de Guerre"

Commune de Blida (Algérie), 50 fr. — Préfecture de Seine-et-Marne, 500 fr. — Commune de Darney (Vosges), 20 fr. — Commune de Vielmur (Tarn), 25 fr.

Liste des Donateurs

M. Heloing, à Buenos-Aires, 520 fr. — Les Elèves de la classe des mathématiques du Lycée Henri-IV, Paris, 4.000 fr. — Mme Guérin, Châtillon-sous-Bagneux, 50 fr. — M. Piobetta, censeur du Lycée Henri-IV, Paris, 500 fr. — Subvention de la Ville de Paris, 900 fr. — M. Metral, à Lyon, 20 fr. — Produit d'une quête faite au mariage Bauret-Morel, à Longwy, 54 fr. — Une Bourguignonne, 25 fr. — MM. Dolfus-Mieg, Mulhouse, 100 fr. — M. le Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, 5.000 fr. — M. Barral, Montbrun (Drôme), 75 fr. — Divers, 1.381 fr. 40.



- - - IMPRIMERIE - - -
DUBOIS & BAUER
- 34, RUE LAFFITTE, 34 -
- - - PARIS (9^e) - - -

TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.
BOURGUIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.
CONAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : FAVRET, LEVEAU, LAUTÉ.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, CONAN, COURTEIX, DERUNDER, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAC, LAFARGUE, LAGARDE, MALGAT, MULLER, NICOLAI, NOIREAUX, PETITJEAN, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ.

COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;
M. le baron DE TRAVERSAY, Président ;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente honoraire.
Mme CONTAMIN, Vice-Présidente ;
M. le colonel DE TRAVERSAY, Vice-président ;
M. OSCAR BLOCH, Secrétaire ;
M. AUTERBE, Sous-Directeur à la Compagnie « L'Union » ;
Mme DU BOS ;
Mme BROQUIN ;
M. MARCEL BLOCH ;
M. CHEPPER ;
M. PIERRE CHÉROT ;
Mme CHEVALIER ;
Mme CONTAMIN ;
Mme FRANCIS DE CROISSET ;
Mlle JALAGUIER ;
Mlle D'HERBEMONT ;
Mme HENRI ;
Mme KALT ;
Mme L'EVESQUE ;
Mme LÉVY-WEISS ;
M. MAYER ;
Mme MEYER ;
Mme MUS ;
M. PASCAL.

